

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE

du Conseil municipal d'EDMUNDSTON

Mardi 17 février 2015

Salle publique, Hôtel de ville

Présents :

Me Marc Michaud, DG

Daniel Gagné, DGA, Services aux citovens

Chantal Dubé, Secrétaire adjointe

Conseillers:

Quartier 1

Guy Voyer

André Lang

Quartier 2

Camille Roy Martin Albert

Quartier 3
Quartier 4

Gérald Morneault Jean-Guy Marquis

Charles Fournier

Absents:

Cyrille Simard, Maire

Denis M. Pelletier, conseiller, quartier 2

Le conseiller Martin Albert procède avec la prière et le Maire suppléant procède avec la reconnaissance suivante : cinq jeunes athlètes d'Edmundston qui participent aux Jeux du Canada, dont Alexis Laplante et Frédéric Verret en ski alpin; Marc Cyr, dans l'équipe de basket-ball en fauteuil roulant; Alex Lavoie au hockey et Maxime Émond au judo.

La réunion débute à 20 h 03 sous la présidence du Maire suppléant, Guy Voyer.

Il est proposé par Jean-Guy Marquis, appuyé de Gérald Morneault, que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été présenté.

Adoptée

Divulgation d'intérêt : Aucune

2015 -017

M. Gérald Morneault propose que le procès-verbal suivant soit reçu, tel qu'il a

été présenté :

> 20 janvier 2015

Réunion ordinaire publique

Appuyée par Camille Roy

Adoptée

2015 -018

M. André Lang propose que le procès-verbal suivant soit reçu, tel qu'il a été

présenté :

> 27 janvier 2015

Réunion extraordinaire publique

Appuyée par Martin Albert

Adoptée

Réunion ordinaire publique du 17 février 20152

2015 -019 M. Camille Roy propose que le procès-verbal suivant soit reçu, tel qu'il a été présenté :

> 10 février 2015

Réunion extraordinaire publique

Appuyée par Charles Fournier

Adoptée

DOSSIERS MUNICIPAUX:

DÉVELOPPEMENT

PRÉSENTATION D'UN CHANGEMENT AU PLAN MUNICIPAL - MODIFICATION 32.12 - 171, OLIVIER-BOUCHER

Le conseiller André Lang procède à la présentation du dossier.

APPEL DE PROPOSITIONS DE PROJET – 8, 44^E AVENUE

2015 -020 M. Martin Albert propose que le Maire et le Secrétaire soient autorisés de signer les documents entre Edmundston et Éric Desjardins visant le transfert de la propriété située au 8, 44^e Avenue, selon les termes et conditions mis de l'avant dans l'appel de propositions.

Appuyée par Gérald Morneault

Adoptée

DEMANDE DE MODIFICATION AU PLAN MUNICIPAL - CHEMIN DES LAVOIE, SAINT-BASILE

2015 -021 M. Camille Roy propose que le Conseil municipal considère une modification au Plan municipal d'Edmundston afin de reconnaître l'utilisation des terrains NID no : 35167337, 35167295, 35302306, 35069319, 35169820, 35070804 et 35202068 pour l'agriculture, les activités forestières et l'élevage d'animaux de ferme en modifiant la désignation partielle de « Résidentielle » à « Conservation ».

IL EST RÉSOLU QUE la modification proposée soit présentée au public <u>le 17 mars 2015</u> en la salle du Conseil d'Edmundston à compter de 20 h et que le secrétaire se charge, au nom et pour le compte du Conseil de faire publier l'avis public prescrit par l'article 25 de la *Loi sur l'Urbanisme* dans le journal "*L'Info weekend*" indiquant l'intention du Conseil, la date et le lieu de la présentation publique et que les oppositions ou commentaires au projet proposé pourront être présentés au Conseil dans les trente (30) jours de la date de la présentation publique en les faisant parvenir au bureau du Secrétaire municipal.

Appuyée par : Charles Fournier

Adoptée

RESSOURCES HUMAINES

POSTE DE PLOMBIER - SECTEUR PROPRIÉTÉS ET BÂTIMENTS

2015 -022 M. Gérald Morneault propose que M. <u>Steve Bossé</u> soit embauché, sous le regroupement syndical, SCFP local 60, a un poste permanent de plombier au secteur propriétés et bâtiments pour la municipalité d'Edmundston.

Appuyée par : Camille Roy

Adoptée

FINANCES

FINANCEMENT D'EMPRUNTS À LONG TERME

No 1 FONDS LOCAL

2015 -023

M. Charles Fournier propose qu'il soit résolu que le secrétaire, le trésorier ou le maire soient autorisés à émettre et à vendre à la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, au nom de la municipalité d'Edmundston, des débentures pour la somme en capital de 1890000\$, aux conditions proposées par la Corporation, et qu'il soit résolu également que la municipalité d'Edmundston accepte d'émettre des chèques postdatés à l'ordre de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick sous la forme et aux dates exigées, en remboursement du capital et des intérêts sur ces débentures.

Adoptée

Appuyée par : Martin Albert

<u>No 2</u> FONDS <u>D'UTILITÉ D'EAU ET D'ÉGOUT</u>

2015 -024

M. Camille Roy propose qu'il soit résolu que le secrétaire, le trésorier ou le maire soient autorisés à émettre et à vendre à la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, au nom de la municipalité d'Edmundston des débentures pour la somme en capital de 295 000 \$ aux conditions proposées par la Corporation, et qu'il soit résolu également que la municipalité d'Edmundston accepte d'émettre des chèques postdatés à l'ordre de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, sous la forme et aux dates exigées, en remboursement du capital et des intérêts sur ces débentures.

Appuyée par : Charles Fournier Adoptée

No 3 FONDS D'UTILITÉ ÉLECTRIQUE

2015 -025

M. Jean-Guy Marquis propose qu'il soit résolu que le secrétaire, le trésorier ou le maire soient autorisés à émettre et à vendre à la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, au nom de la municipalité d'Edmundston des débentures pour la somme en capital de 980 000 \$ aux conditions proposées par la Corporation, et qu'il soit résolu également que la municipalité d'Edmundston accepte d'émettre des chèques postdatés à l'ordre de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, sous la forme et aux dates exigées, en remboursement du capital et des intérêts sur ces débentures.

Appuyée par : André Lang Adoptée

| Réunion ordinaire p | oublique du 17 février 2015 | 4 |
|---------------------|-----------------------------|---|
|---------------------|-----------------------------|---|

REFINANCEMENT D'EMPRUNTS À LONG TERME

No 1 FONDS D'ÉNERGIE

2015 -026

M. Jean-Guy Marquis propose qu'il soit résolu que le secrétaire, le trésorier ou le maire soient autorisés à émettre et à vendre à la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, au nom de la municipalité d'Edmundston des débentures pour la somme en capital de <u>1816 000</u>\$ aux conditions proposées par la Corporation, et qu'il soit résolu également que la municipalité d'Edmundston accepte d'émettre des chèques postdatés à l'ordre de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, sous la forme et aux dates exigées, en remboursement du capital et des intérêts sur ces débentures.

Appuyée par : Charles Fournier

Adoptée

No 2 FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2015 -027

M. Martin Albert propose qu'il soit résolu que le secrétaire, le trésorier ou le maire soient autorisés à émettre et à vendre à la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, au nom de la municipalité d'Edmundston des débentures pour la somme en capital de 889 000 \$ aux conditions proposées par la Corporation, et qu'il soit résolu également que la municipalité d'Edmundston accepte d'émettre des chèques postdatés à l'ordre de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, sous la forme et aux dates exigées, en remboursement du capital et des intérêts sur ces débentures.

Appuyée par : André Lang

Adoptée

INFORMATION GÉNÉRALE

- Prochaine réunion publique
 - ➤ Réunion ordinaire publique le mardi 17 mars 2015, à 20 h
- Résumé des dépenses encourues par les membres du conseil janvier 2015

PÉRIODE DE QUESTIONS

Des commentaires sont apportés concernant le dossier suivant :

Jeux d'hiver du Canada 2023

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE OU AJOURNEMENT

Il y eut ajournement de la réunion proposé par M. Charles Fournier à 20 h 24.

Guy Voyer, Maire suppléant

Chantal Dubé, Secrétaire adjointe